

---

# États financiers de Université de Saint-Boniface

31 mars 2019

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4-5
État des gains de réévaluation	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-26

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée législative du Manitoba et  
au Bureau des gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Saint-Boniface (l'« Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, des gains de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

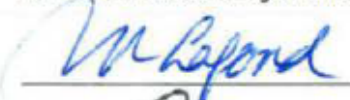

Comptables professionnels agréés  
Winnipeg, Manitoba  
Le 25 juin 2019

**Université de Saint-Boniface**  
**État de la situation financière**  
 au 31 mars 2019

		2019				2018
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>						
À court terme						
	Encaisse	—	—	—	—	646 383
3	Comptes à recevoir et autres actifs	1 709 327	97 869	150 122	—	1 613 294
		1 709 327	97 869	150 122	1 957 318	2 259 677
4	Placements	27 898 284	—	—	18 602 234	44 247 952
5	Immobilisations	—	—	28 434 110	—	27 484 268
	Interfonds	(20 121 799)	19 754 162	(146 788)	514 425	—
		9 485 812	19 852 031	28 437 444	19 116 659	73 991 897
<b>Passif</b>						
À court terme						
2	Découvert bancaire	531 514	—	—	—	—
	Comptes à payer et frais courus	4 058 749	44 553	—	—	4 179 473
	Revenus reportés	465 519	—	—	—	395 460
6	Contributions reportées	265 400	348 635	—	—	868 222
		5 321 182	393 188	—	—	5 443 155
9	Engagements					
<b>Soldes de fonds</b>						
	Non grevés d'affectations	2 053 137	—	—	—	2 052 846
11	Grevés d'affectations	—	19 458 843	—	—	19 722 307
	Investis en immobilisations	—	—	28 437 444	—	27 487 603
12	De dotation	—	—	—	17 542 355	16 188 123
		2 053 137	19 458 843	28 437 444	17 542 355	65 450 879
	<b>Gains de réévaluation cumulés</b>	2 111 493	—	—	1 574 304	3 097 863
		9 485 812	19 852 031	28 437 444	19 116 659	73 991 897

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Bureau des gouverneurs

 M. Lévesque, présidente  
 J. Crepeau, directeur

# Université de Saint-Boniface

## État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2019

					2019
	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
Notes	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
Subventions					
Provinciales	17 534 624	—	715 706	—	18 250 330
Fédérales	3 775 579	521 595	60 738	—	4 357 912
Droits de scolarité	5 451 893	—	—	—	5 451 893
Revenus de placement	1 403 200	—	—	907 226	2 310 426
Autres revenus	1 860 203	119 819	—	2 902	1 982 924
Loyers et stationnement	760 742	—	—	—	760 742
Dons	20 450	351 359	—	237 541	609 350
	<b>30 806 691</b>	<b>992 773</b>	<b>776 444</b>	<b>1 147 669</b>	<b>33 723 577</b>
<b>Dépenses</b>					
Salaires et avantages sociaux	23 107 313	500 205	—	—	23 607 518
Matériel et autres	4 466 658	157 319	—	170 010	4 793 987
Amortissement des immobilisations	—	—	1 300 733	—	1 300 733
Services publics	685 094	—	—	—	685 094
Déplacements et conférences	584 822	98 801	—	—	683 623
Bourses et prix	6 575	202 349	—	402 798	611 722
	<b>28 850 462</b>	<b>958 674</b>	<b>1 300 733</b>	<b>572 808</b>	<b>31 682 677</b>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	<b>1 956 229</b>	<b>34 099</b>	<b>(524 289)</b>	<b>574 861</b>	<b>2 040 900</b>
<b>Virements</b>					
Intérêts	(321 877)	321 877	—	—	—
Allocations pour projets futurs	(1 201 333)	1 201 333	—	—	—
Allocations pour coûts indirects	50 000	(50 000)	—	—	—
Financement de projets	10 902	(10 902)	—	—	—
Reclassification de restrictions	—	(779 371)	—	779 371	—
Achats ou virements d'immobilisations	(493 630)	(980 500)	1 474 130	—	—
	<b>(1 955 938)</b>	<b>(297 563)</b>	<b>1 474 130</b>	<b>779 371</b>	<b>—</b>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements</b>	<b>291</b>	<b>(263 464)</b>	<b>949 841</b>	<b>1 354 232</b>	<b>2 040 900</b>
Solde de fonds au début	<b>2 052 846</b>	<b>19 722 307</b>	<b>27 487 603</b>	<b>16 188 123</b>	<b>65 450 879</b>
<b>Solde de fonds à la fin</b>	<b>2 053 137</b>	<b>19 458 843</b>	<b>28 437 444</b>	<b>17 542 355</b>	<b>67 491 779</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Université de Saint-Boniface**  
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)**  
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	2018				
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
Subventions					
Provinciales	17 699 482	—	445 458	—	18 144 940
Fédérales	3 849 674	490 024	681 098	—	5 020 796
Droits de scolarité	5 132 391	—	—	—	5 132 391
Revenus de placement	1 741 590	—	—	1 300 723	3 042 313
Autres revenus	1 394 193	103 240	—	2 211	1 499 644
Loyers et stationnement	701 378	—	—	—	701 378
Dons	22 575	500 982	—	228 562	752 119
	<u>30 541 283</u>	<u>1 094 246</u>	<u>1 126 556</u>	<u>1 531 496</u>	<u>34 293 581</u>
<b>Dépenses</b>					
Salaires et avantages sociaux	22 676 691	533 871	—	—	23 210 562
Matériel et autres	4 524 530	163 805	8 663	151 649	4 848 647
Amortissement des immobilisations	—	—	1 194 809	—	1 194 809
Services publics	634 184	—	—	—	634 184
Déplacements et conférences	633 119	40 596	—	—	673 715
Bourses et prix	11 906	183 739	—	346 277	541 922
	<u>28 480 430</u>	<u>922 011</u>	<u>1 203 472</u>	<u>497 926</u>	<u>31 103 839</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	<u>2 060 853</u>	<u>172 235</u>	<u>(76 916)</u>	<u>1 033 570</u>	<u>3 189 742</u>
<b>Virements</b>					
Intérêts	(380 959)	380 959	—	—	—
Allocations pour projets futurs	(1 361 518)	1 361 518	—	—	—
Allocations pour coûts indirects	50 000	(50 000)	—	—	—
Financement de projets	54 577	(54 577)	—	—	—
Reclassification de restrictions	(50)	(27 884)	—	27 934	—
Achats ou virements d'immobilisations	(422 023)	(176 500)	598 523	—	—
	<u>(2 059 973)</u>	<u>1 433 516</u>	<u>598 523</u>	<u>27 934</u>	<u>—</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements</b>	<u>880</u>	<u>1 605 751</u>	<u>521 607</u>	<u>1 061 504</u>	<u>3 189 742</u>
Solde de fonds au début	2 051 966	18 116 556	26 965 996	15 126 619	62 261 137
<b>Solde de fonds à la fin</b>	<u>2 052 846</u>	<u>19 722 307</u>	<u>27 487 603</u>	<u>16 188 123</u>	<u>65 450 879</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Université de Saint-Boniface**  
**État des gains de réévaluation**  
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019			2018
	Fonds de fonctionnement général	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début	<b>1 761 571</b>	<b>1 336 292</b>	<b>3 097 863</b>	3 677 282
Gains nets non réalisés sur le portefeuille de placement	<b>812 540</b>	<b>555 197</b>	<b>1 367 737</b>	1 202 288
Gains nets réalisés sur le portefeuille de placement, reclassés aux résultats	<b>(462 618)</b>	<b>(317 185)</b>	<b>(779 803)</b>	(1 781 707)
Gains nets (pertes nettes) de réévaluation	<b>349 922</b>	<b>238 012</b>	<b>587 934</b>	(579 419)
Gains de réévaluation cumulés à la fin	<b>2 111 493</b>	<b>1 574 304</b>	<b>3 685 797</b>	3 097 863

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Université de Saint-Boniface**  
**État des flux de trésorerie**  
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses avant les virements	<b>2 040 900</b>	3 189 742
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	<b>1 300 733</b>	1 194 809
Contributions reportées comptabilisées aux revenus	<b>(869 224)</b>	(1 337 695)
Perte à la vente d'immobilisations	—	8 663
	<b>2 472 409</b>	3 055 519
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Comptes à recevoir et autres actifs	<b>(344 024)</b>	(499 632)
Comptes à payer et frais courus	<b>(76 171)</b>	134 663
Revenus reportés	<b>70 059</b>	47 627
	<b>2 122 273</b>	2 738 177
<b>Activités d'investissement</b>		
Augmentation nette des placements	<b>(1 664 632)</b>	(2 736 327)
Achats d'immobilisations	<b>(2 250 575)</b>	(1 725 078)
Vente d'immobilisations	—	3 334
	<b>(3 915 207)</b>	(4 458 071)
<b>Activités de financement</b>		
Contributions reportées – apports reçus	<b>615 037</b>	925 389
Diminution nette de l'encaisse	<b>(1 177 897)</b>	(794 505)
Encaisse au début	<b>646 383</b>	1 440 888
<b>(Découvert bancaire) encaisse à la fin</b>	<b>(531 514)</b>	646 383

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Sommaire des activités et méthodes comptables**

### *Autorité et objectifs*

L'Université de Saint-Boniface (l'« Université ») est constituée en corporation dans la province du Manitoba depuis 1871. L'Université est régie par son Bureau des gouverneurs sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* (C.P.L.M. c. U150).

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et elle bénéficie à ce titre de l'exonération d'impôt sur le revenu prévue à l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le capital de l'Université est composé des fonds suivants : Fonds non grevés d'affectations; Fonds grevés d'affectations; Fonds investis en immobilisations et Fonds de dotation. Il n'y a eu aucun changement à ce que l'Université considère être son capital depuis l'année précédente.

L'Université a pour objectifs de répondre aux besoins éducatifs de la collectivité francophone et de favoriser son mieux-être sur les plans linguistique, culturel, économique et social. Pour atteindre ces objectifs, elle offre, en français, une vaste gamme de possibilités en matière d'éducation et de recherche.

L'Université gère son capital afin de s'assurer de maintenir les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'Université veille aussi au maintien des ressources nécessaires pour répondre à ses obligations telles que les dépenses générales et administratives, les réparations majeures et l'achat des immobilisations requises.

### *Comptabilité par fonds*

Les états financiers de l'Université ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public avec l'option des normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratif, comme prescrit par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (chapitre SP 4200).

L'Université a adopté la méthode de la comptabilité par fonds et a comptabilisé les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Il existe quatre fonds principaux à l'Université : le Fonds de fonctionnement général, les Fonds affectés, le Fonds des immobilisations et le Fonds de dotation.

#### *Fonds de fonctionnement général*

Le Fonds de fonctionnement général couvre la prestation des programmes et les activités administratives. Il est constitué des ressources non affectées et des subventions de fonctionnement affectées. Il s'étend notamment aux opérations et aux activités suivantes :

- Secteur universitaire;
- Secteur collégial;
- Éducation permanente;
- Services à l'appui qui comprennent, entre autres, les opérations administratives, financières et informatiques ainsi que les services aux étudiants.

## **1. Sommaire des activités et méthodes comptables (suite)**

### *Comptabilité par fonds (suite)*

#### *Fonds affectés*

Les Fonds affectés sont composés du Fonds grevé d'affectations d'origine interne, du Fonds grevé d'affectations d'origine externe ainsi que du Fonds de recherche. Le Fonds grevé d'affectations d'origine interne représente des fonds réservés par le Bureau des gouverneurs pour divers besoins futurs. Le Fonds grevé d'affectations d'origine externe est assujéti à des restrictions d'un donateur ou d'autres tiers. Le Fonds de recherche couvre la prestation des projets et des activités affectés à la recherche.

#### *Fonds des immobilisations*

Le Fonds des immobilisations représente les actifs nets de l'Université qui ne sont pas disponibles pour d'autres fins parce qu'ils ont été investis en immobilisations.

#### *Fonds de dotation*

Le Fonds de dotation est constitué de sommes d'argent ou de valeurs mobilières obtenues par voie de legs, de dotation ou de dons, et dont le capital est maintenu intact selon les directives du testateur ou du donateur.

### *Constatation des revenus*

Les apports affectés au fonctionnement général sont comptabilisés dans le Fonds de fonctionnement général à titre de revenus pour l'exercice financier au cours duquel les dépenses visées ont été engagées ou, selon le cas, au cours duquel l'activité ou le projet visé a pris fin. Les apports affectés dans le Fonds des immobilisations, dans les Fonds affectés et dans le Fonds de dotation sont comptabilisés à titre de revenus pour l'exercice au cours duquel ils ont été reçus.

Les apports non affectés sont comptabilisés dans le Fonds de fonctionnement général à titre de revenus pour l'exercice financier au cours duquel ils ont été reçus.

Les accords de financement qui sont conclus, sous forme de billets à ordre, avec le ministère des Finances du Manitoba pour la construction ou l'acquisition d'immobilisations sont enregistrés comme des subventions d'immobilisations. Ces billets à ordre seront remboursés à partir du financement futur accordé par le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba. Le financement futur reçu du ministère en lien avec les billets à ordre pour couvrir les frais d'intérêts et les paiements du principal est exclu de l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les subventions d'immobilisations, selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés, sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les apports destinés à la dotation sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds de dotation. Quant aux revenus de placement générés par les ressources du Fonds de dotation, puisqu'ils sont tous affectés, ils sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds de dotation.

## **1. Sommaire des activités et méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers*

L'Université classe ses instruments financiers à la juste valeur ou au coût amorti.

#### *Juste valeur*

Cette catégorie comprend l'encaisse, les instruments dérivés ainsi que les placements dans les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. L'Université a fait le choix de comptabiliser ces instruments financiers à la juste valeur.

Ils sont initialement comptabilisés au coût à l'achat puis détenus à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés sur la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains de réévaluation, jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Lorsqu'ils sont réalisés, ils sont transférés et comptabilisés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont portés aux dépenses à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la diminution de la juste valeur est déterminée comme étant autre que temporaire, le montant de la perte est retiré des gains et des pertes de réévaluation cumulés et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Lorsque l'instrument financier est vendu, le montant accumulé dans les gains et les pertes de réévaluation cumulés associés à cet instrument est retiré de l'actif net et constaté à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Au cours de l'exercice, l'Université n'a fait l'acquisition d'aucun produit financier dérivé, que ce soit à titre d'instruments de couverture des risques de change ou de taux d'intérêt ou pour gérer les positions de change.

#### *Coût amorti*

Cette catégorie comprend les comptes à recevoir ainsi que les comptes à payer et frais courus.

Ils sont initialement comptabilisés au coût, puis détenus au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la déduction des pertes de valeur sur ces actifs financiers.

La réduction de valeur sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti est constatée lorsque le montant de la perte est connu avec une précision suffisante et qu'il n'y a pas de perspective réaliste de recouvrement. Les instruments financiers sont alors ajustés à leur valeur recouvrable nette, et la réduction de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

### *Inventaires*

Les achats de fournitures sont imputés à l'exercice au cours duquel ces achats ont lieu, et la valeur des inventaires à la fin de l'exercice n'est pas comptabilisée, car elle est jugée négligeable. L'Université n'exploite pas de librairie, et ses services alimentaires sont donnés à contrat au secteur privé.

## **1. Sommaire des activités et méthodes comptables (suite)**

### *Immobilisations*

Les immobilisations acquises par l'Université sont comptabilisées au coût après l'amortissement cumulé, alors que celles qui sont reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur à la date du don. Les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, laquelle est établie comme suit :

Immeubles et améliorations	25-60 ans
Terrain de stationnement	20 ans
Équipement et ameublement	10 ans
Équipement informatique	5 ans

L'amortissement est comptabilisé dans le Fonds des immobilisations.

Les acquisitions relatives à la bibliothèque (livres, périodiques, vidéodisques numériques, disques compacts, etc.) sont cataloguées et imputées à l'exercice au cours duquel ces acquisitions ont lieu. La collection de livres rares, dont la plupart constituent des dons, est inventoriée et assurée; toutefois, ces livres rares ne sont ni comptabilisés à titre d'immobilisations ni amortis. Aucune évaluation de la valeur des collections n'est disponible.

### *Œuvres d'art*

Les œuvres d'art sont comptabilisées comme équipement et ameublement à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Toutefois, ces œuvres d'art ne sont pas amorties. La valeur des œuvres d'art au 31 mars 2019 est de 263 000 \$ (263 000 \$ au 31 mars 2018).

### *Main-d'œuvre bénévole*

Des bénévoles consacrent chaque année des centaines d'heures à collaborer aux programmes et aux activités de l'Université. Comme ces apports ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable, ils ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Université.

### *Utilisation d'estimations*

Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la préparation des états financiers exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui affectent la valeur de l'actif et du passif en date des états financiers, et la valeur des revenus et des dépenses de l'exercice en cours. Des estimations ont notamment été faites pour déterminer la juste valeur des placements, le passif relatif aux congés rémunérés, la durée de vie utile des immobilisations ainsi que la provision pour créances douteuses. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction, au fur et à mesure que des informations supplémentaires seront disponibles.

### *Régime de retraite des employés*

L'Université offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations que l'Université verse au régime sont passées comme dépenses l'année même des cotisations.

## 1. Sommaire des activités et méthodes comptables (suite)

### *Nouvelles prises de position en comptabilité*

Au 1<sup>er</sup> avril 2012, l'Université a choisi de suivre les Normes comptables canadiennes pour le secteur public avec l'option des chapitres SP 4200 à 4270 s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public (NCSP pour les OSBL).

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, la province du Manitoba requiert que les organismes sans but lucratif du secteur public suivent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public sans l'application des chapitres SP 4200 à 4270. Ce changement aura lieu pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. La direction évalue présentement l'incidence sur les états financiers de l'Université.

## 2. Découvert bancaire et marge de crédit

Au 31 mars 2019, le montant du découvert bancaire est de 531 514 \$ (valeur nulle au 31 mars 2018). Ce découvert bancaire est temporaire et est composé principalement de chèques en circulation.

L'Université dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière de 4,10 % au 31 mars 2019 (3,70 % au 31 mars 2018) majoré de 0,25 %. La marge de crédit est garantie par un contrat de sûreté général de premier rang sur les actifs de l'Université, sauf l'immobilier. Au 31 mars 2019, l'Université a recours à 12 594 \$ de sa marge de crédit (valeur nulle au 31 mars 2018).

## 3. Comptes à recevoir et autres actifs

	<b>2019</b>	2018
	<b>\$</b>	\$
Gouvernement fédéral	<b>1 066 575</b>	589 071
Gouvernement provincial	<b>89 383</b>	141 000
Frais étudiants	<b>93 890</b>	85 866
Contrats et autres	<b>434 917</b>	549 181
Provision pour créances douteuses	<b>(67 744)</b>	(77 514)
	<b>1 617 021</b>	1 287 604
Frais payés d'avance	<b>340 297</b>	325 690
	<b>1 957 318</b>	1 613 294

#### 4. Placements

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Encaisse et marché monétaire	<b>407 585</b>	827 136
Titres à revenu fixes	<b>14 264 349</b>	17 568 320
Actions canadiennes	<b>4 046 662</b>	5 834 544
Actions américaines	<b>6 243 201</b>	6 980 376
Actions étrangères	<b>6 638 388</b>	2 154 545
Actions de marchés émergents	<b>3 816 667</b>	1 735 276
Actions autres	<b>2 110 339</b>	2 669 435
Placements alternatifs	<b>3 442 551</b>	1 231 880
Autres placements	<b>5 530 776</b>	5 246 440
	<b>46 500 518</b>	44 247 952

Les titres à revenu fixe portent intérêt à des taux variant de 1,25 % à 6,63 % (de 1,90 % à 6,63 % en 2018) et viennent à échéance entre juillet 2020 et juin 2108 (juin 2019 et juin 2108 en 2018).

Bien que l'Université ait des placements qui viennent à échéance dans moins d'un an, la direction a l'intention de réinvestir ces fonds directement. Pour cette raison, les placements sont regroupés dans la catégorie à long terme.

Les revenus de placement sont composés des intérêts, des dividendes et des gains nets réalisés, comme présentés ci-dessous :

	<b>2019</b>			2018
	<b>Fonds de fonctionnement général</b>	<b>Fonds de dotation</b>	<b>Total</b>	Total
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	<b>244 789</b>	<b>141 983</b>	<b>386 772</b>	490 658
Dividendes	<b>695 793</b>	<b>448 058</b>	<b>1 143 851</b>	769 946
Gains nets réalisés	<b>462 618</b>	<b>317 185</b>	<b>779 803</b>	1 781 709
	<b>1 403 200</b>	<b>907 226</b>	<b>2 310 426</b>	3 042 313

**5. Immobilisations**

	<b>Terrain</b>	<b>Immeubles et améliorations</b>	<b>Terrain de stationnement</b>	<b>Équipement et ameublement</b>	<b>Équipement informatique</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>						
Solde au début	<b>480 330</b>	<b>36 061 979</b>	<b>952 389</b>	<b>8 004 840</b>	<b>3 188 841</b>	<b>48 688 379</b>
Ajouts : achats	<b>10 970</b>	<b>1 614 389</b>	—	<b>382 050</b>	<b>243 166</b>	<b>2 250 575</b>
Moins : sorties	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin	<b>491 300</b>	<b>37 676 368</b>	<b>952 389</b>	<b>8 386 890</b>	<b>3 432 007</b>	<b>50 938 954</b>
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au début	—	<b>11 552 992</b>	<b>421 686</b>	<b>6 354 439</b>	<b>2 874 994</b>	<b>21 204 111</b>
Ajouts : amortissement	—	<b>691 911</b>	<b>47 620</b>	<b>335 722</b>	<b>225 480</b>	<b>1 300 733</b>
Moins : vente ou cession	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin	—	<b>12 244 903</b>	<b>469 306</b>	<b>6 690 161</b>	<b>3 100 474</b>	<b>22 504 844</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2019</b>	<b>491 300</b>	<b>25 431 465</b>	<b>483 083</b>	<b>1 696 729</b>	<b>331 533</b>	<b>28 434 110</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2018</b>	480 330	24 508 987	530 703	1 650 401	313 847	27 484 268



## 6. Contributions reportées

Les contributions reportées sont constituées des apports de subventions qui ont été reçus aux fins d'activités et de projets particuliers, mais qui n'ont pas encore été dépensés. Le tableau ci-dessous présente sommairement l'évolution des contributions reportées :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>868 222</b>	1 280 528
Apports reçus	<b>615 037</b>	925 389
Virements aux revenus	<b>(869 224)</b>	(1 337 695)
Changement net	<b>(254 187)</b>	(412 306)
Solde à la fin	<b>614 035</b>	868 222

## 7. Obligations relatives aux avantages sociaux, aux congés rémunérés et au régime de retraite des employés

### *Avantages sociaux*

Les obligations relatives aux avantages sociaux futurs, sauf le régime de retraite, se rapportent à l'assurance vie et invalidité de longue durée et à l'assurance médicale et dentaire des employés. Il s'agit de régimes d'assurance privés dont les primes sont assumées par l'Université et ses employés, selon le cas.

### *Congés rémunérés : jours accumulés de maladie*

L'Université administre son propre régime d'assurance invalidité de courte durée, dont elle assume les frais à titre de congés pour cause de maladie ou d'accident. L'Université alloue à certains groupes d'employés un nombre précis de jours chaque année, qui servent de congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure, mais ces jours ne sont pas financièrement compensés au départ. Les employés peuvent accumuler leurs jours de maladie non utilisés durant l'année, jusqu'au maximum autorisé dans la convention collective ou le contrat de travail. Les jours de maladie accumulés peuvent être utilisés dans les années à venir dans la mesure où le temps requis par la maladie ou la blessure de l'employé ne dépasse pas l'allocation des jours de maladie accumulés par l'employé, jusqu'à un maximum de 180 jours. Les jours de congé de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont pris. L'obligation liée aux jours de maladie accumulés a été estimée par l'Université en fonction de l'utilisation historique et est comptabilisée dans les comptes à payer et frais courus.

### *Congés rémunérés : autres*

Les dépenses relatives aux congés sabbatiques et aux études du personnel enseignant sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel ces congés sont pris.

Les congés annuels et administratifs des membres du personnel de l'Université sont comptabilisés lorsqu'ils sont dus.

### *Régime de retraite des employés*

L'Université offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées (le « Régime ») auquel les employés participent. L'Université verse des cotisations patronales, ce qui constitue sa seule obligation, car elle n'endosse aucune responsabilité quant au rendement des placements effectués dans le cadre du Régime.

**7. Obligations relatives aux avantages sociaux, aux congés rémunérés et au régime de retraite des employés (suite)**

*Régime de retraite des employés (suite)*

Le Régime est conforme à la *Loi sur les prestations de pension* (Manitoba) et à la *Loi de l'impôt sur le revenu* ainsi qu'aux règlements connexes. Le comité de retraite est responsable de l'administration du Régime. Ce comité de retraite est composé de trois membres avec droit de vote élus par les participants au Régime ou nommés par le syndicat, selon le cas. L'Université nomme quatre représentants ayant droit de vote, dont l'un est le vice-recteur à l'administration et aux finances. Le comité de retraite comprend aussi un membre sans droit de vote élu ou nommé pour représenter les participants.

Le Régime a ses propres états financiers qui ne font pas partie des états financiers de l'Université.

L'actif net disponible pour le service des prestations du Régime au 31 décembre, sa fin d'année financière, a évolué comme suit :

	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Actif net disponible pour le service des prestations au début	<b>30 301 094</b>	27 062 333
Cotisations		
Promoteur	<b>1 364 680</b>	1 359 317
Participants	<b>1 364 680</b>	1 359 317
Autres	<b>32 727</b>	51 764
(Pertes) revenus de placement nets	<b>(453 695)</b>	2 484 047
Prestations versées	<b>(1 066 407)</b>	(2 015 684)
	<b>1 241 985</b>	3 238 761
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin	<b>31 543 079</b>	30 301 094

Les cotisations patronales pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 se sont élevées à 1 375 268 \$ (1 370 585 \$ en 2018) et sont inscrites à titre de dépenses à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

**8. Opérations entre apparentés**

Le Centre d'apprentissage et de garde d'enfants de Saint-Boniface inc. (le « Centre ») est un organisme sans but lucratif créé dans le but de promouvoir l'éducation en établissant et en exploitant un centre d'apprentissage, ainsi qu'en établissant et en fournissant des services de garderie. L'Université a actuellement la capacité de dicter les activités de fonctionnement, d'investissement et de financement du Centre. Le Centre est contrôlé par l'Université, mais n'est pas consolidé dans ses états financiers.

Les transactions financières du Centre depuis sa création incluent un financement provincial conditionnel de 900 000 \$, reçu en fiducie dans l'année financière terminée le 31 mars 2018, et les intérêts générés sur ce dépôt de 11 049 \$.

## 8. Opérations entre apparentés (suite)

Ce tableau présente le bilan financier du Centre au 31 mars :

	2019	2018
	\$	\$
Actifs	<b>911 049</b>	900 000
Passifs	<b>900 000</b>	900 000
Solde de fonds	<b>11 049</b>	—
	<b>911 049</b>	900 000

## 9. Engagements

### *Location d'équipement et contrats d'entretien*

L'Université est locataire de pièces d'équipement et de services inhérents à ses activités. Les dates d'expiration des contrats visés s'échelonnent sur les cinq prochains exercices financiers. Les contrats ainsi exigibles s'élèvent à moins de 271 000 \$ par année.

### *Auto-assurance*

L'Université est membre du Mécanisme d'assurance réciproque pour les universités canadiennes (CURIE), une coopérative d'auto-assurance qui comprend au-delà de 60 universités et collèges canadiens. CURIE assure les biens, la responsabilité civile et les risques d'erreurs et d'omissions de ses membres. Si les primes perçues et les réserves cumulées sont insuffisantes pour couvrir les dépenses et les réclamations des membres, l'Université pourrait se voir dans l'obligation de payer des sommes additionnelles.

## 10. Droits contractuels

L'Université a conclu un contrat de bail pour la location de certaines salles et bureaux. Les revenus de location se chiffrent à 9 933 \$ par mois, venant à échéance le 31 juillet 2019, et 10 524 \$ par mois à partir du 1<sup>er</sup> août 2019, prenant échéance le 31 juillet 2021. Le nouveau contrat a une option de renouvellement d'un an allant jusqu'au 31 juillet 2022.

**11. Solde des fonds affectés**

a) Composition des soldes des fonds affectés

				2019
	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Recherche	Total
	\$ (note 11 b)	\$ (note 11 c)	\$ (note 11 d)	\$
<b>Revenus</b>				
Subventions fédérales	—	—	521 595	521 595
Autres revenus	—	—	119 819	119 819
Dons	—	351 359	—	351 359
	—	351 359	641 414	992 773
<b>Dépenses</b>				
Salaires et avantages sociaux	—	—	500 205	500 205
Matériel et autres	—	350	156 969	157 319
Déplacements et conférences	—	—	98 801	98 801
Bourses et prix	—	202 349	—	202 349
	—	202 699	755 975	958 674
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	—	148 660	(114 561)	34 099
<b>Virements</b>				
Intérêts	321 877	—	—	321 877
Allocations pour projets futurs	1 144 833	56 500	—	1 201 333
Allocations pour coûts indirects	—	—	(50 000)	(50 000)
Financement de projets	(83 000)	—	72 098	(10 902)
Reclassification de restrictions	—	(779 371)	—	(779 371)
Achats ou virements d'immobilisations	(877 000)	(103 500)	—	(980 500)
	506 710	(826 371)	22 098	(297 563)
<b>(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements</b>	<b>506 710</b>	<b>(677 711)</b>	<b>(92 463)</b>	<b>(263 464)</b>
Solde de fonds au début	17 697 237	1 585 476	439 594	19 722 307
<b>Solde de fonds à la fin</b>	<b>18 203 947</b>	<b>907 765</b>	<b>347 131</b>	<b>19 458 843</b>

**11. Solde des fonds affectés (suite)**

a) Composition des soldes des fonds affectés (suite)

				2018
	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Recherche	Total
	\$ (note 11 b)	\$ (note 11 c)	\$ (note 11 d)	\$
<b>Revenus</b>				
Subventions fédérales	—	—	490 024	490 024
Autres revenus	—	—	103 240	103 240
Dons	—	500 982	—	500 982
	—	500 982	593 264	1 094 246
<b>Dépenses</b>				
Salaires et avantages sociaux	—	—	533 871	533 871
Matériel et autres	—	350	163 455	163 805
Déplacements et conférences	—	—	40 596	40 596
Bourses et prix	—	183 739	—	183 739
	—	184 089	737 922	922 011
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	—	316 893	(144 658)	172 235
<b>Virements</b>				
Intérêts	380 959	—	—	380 959
Allocations pour projets futurs	1 361 518	—	—	1 361 518
Allocations pour coûts indirects	—	—	(50 000)	(50 000)
Financement de projets	(172 500)	(9 005)	126 928	(54 577)
Reclassification de restrictions	—	(27 884)	—	(27 884)
Achats ou virements d'immobilisations	(176 500)	—	—	(176 500)
	1 393 477	(36 889)	76 928	1 433 516
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements</b>	1 393 477	280 004	(67 730)	1 605 751
Solde de fonds au début	16 303 760	1 305 472	507 324	18 116 556
<b>Solde de fonds à la fin</b>	17 697 237	1 585 476	439 594	19 722 307

**11. Solde des fonds affectés (suite)**

b) Fonds grevé d'affectations d'origine interne

	2019					2018	
	Bourses et prix	Campagnes futures / appariement de dons	Projets stratégiques	Projets d'immo-bilisations importants	Financement de transition de programmes et de services	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent des revenus sur les dépenses avant les virements	—	—	—	—	—	—	—
<b>Virements</b>							
Intérêts	55 210	18 529	25 237	170 655	52 246	321 877	380 959
Allocations pour projets futurs	—	—	—	1 144 833	—	1 144 833	1 361 518
Financement de projets	—	—	—	(3 000)	(80 000)	(83 000)	(172 500)
Achats ou virements d'immobilisations	—	—	—	(877 000)	—	(877 000)	(176 500)
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements</b>	<b>55 210</b>	<b>18 529</b>	<b>25 237</b>	<b>435 488</b>	<b>(27 754)</b>	<b>506 710</b>	1 393 477
Solde au début	3 067 207	1 029 372	1 402 072	9 216 008	2 982 578	17 697 237	16 303 760
<b>Solde à la fin</b>	<b>3 122 417</b>	<b>1 047 901</b>	<b>1 427 309</b>	<b>9 651 496</b>	<b>2 954 824</b>	<b>18 203 947</b>	17 697 237

## 11. Solde des fonds affectés (suite)

### b) Fonds grevé d'affectations d'origine interne (suite)

Le Fonds grevé d'affectations d'origine interne comprend des soldes de fonds qui font l'objet d'une affectation d'origine interne par le Bureau des gouverneurs. Ce fonds est issu de provisions établies pour divers besoins, situations et événements connus et imprévus.

Une politique du Bureau des gouverneurs régit la procédure relative à l'établissement, à la majoration et à la suppression de telles provisions et aux retraits qui en résultent. Selon la politique en vigueur, le Fonds grevé d'affectations d'origine interne porte intérêt au taux annuel de l'indice des prix à la consommation de 1,80 % (2,20 % en 2018). Cette mesure vise à protéger les soldes contre les effets de l'inflation.

Les principales catégories et la nature des affectations d'origine interne sont les suivantes :

**Bourses et prix** – Les produits financiers générés par le solde de ce fonds sont destinés à augmenter le montant annuellement disponible pour l'attribution des bourses étudiantes qui proviennent du Fonds grevé d'affectations d'origine externe, du Fonds de dotation ainsi que des subventions et des dons annuels.

**Campagnes futures / appariement de dons** – Ces fonds sont prévus pour suppléer, au besoin, aux ressources disponibles dans le cadre de l'organisation d'une importante campagne de financement et au programme d'appariement de dons et de contributions.

**Projets stratégiques** – Ces fonds sont destinés à combler la différence entre les montants requis et les ressources disponibles dans le but de réaliser des projets ou d'entamer des projets de nature stratégique, mais de courte durée. Quoique non exhaustives, les catégories de projets suivantes ont été retenues :

Recherche : les fonds destinés à suppléer au Fonds de fonctionnement général pour effectuer les projets de recherche entrepris par les professeurs;

Bibliothèque : les fonds destinés à suppléer au Fonds de fonctionnement général pour l'achat de matériel documentaire nécessaire dans le but d'appuyer l'enseignement et la recherche;

Recrutement, marketing, encadrement de la clientèle étudiante, soutien linguistique, programme de sécurité et autres projets de fonctionnement : les fonds destinés à suppléer, de façon ponctuelle, aux besoins de base dans une situation où les ressources disponibles sont insuffisantes.

**Projets d'immobilisations importants** – Ces fonds sont destinés au financement des étapes préliminaires de projets d'agrandissement des espaces physiques de l'Université, à la contribution d'une partie des coûts en capital d'un projet ou à l'acquisition de futures immobilisations.

**Financement de transition de programmes et de services** – Ces fonds sont destinés au maintien de certains programmes ou services pour une période de courte durée, touchés par une baisse dans le financement accordé par les gouvernements ou un retrait partiel ou total d'un financement donné.

### c) Fonds grevé d'affectations d'origine externe

Le Fonds grevé d'affectations d'origine externe comprend les dons reçus qui font l'objet d'une restriction par le donateur quant à leur utilisation, mais pour lesquels le capital n'est pas maintenu à perpétuité. Ce fonds comptabilise les dons reçus pour des projets d'infrastructure, des projets de recherche ou autres objectifs définis.

Dans le cadre de ses responsabilités fiduciaires, l'Université s'assure que tous les dons assujettis à des restrictions sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été reçus.

## 11. Solde des fonds affectés (suite)

### d) Fonds de recherche

Le Fonds de recherche comprend des subventions destinées ou réservées aux activités de recherche. Les subventions proviennent surtout du gouvernement fédéral, mais aussi d'autres sources publiques.

Conformément aux conditions prévues dans les ententes de financement, l'Université s'assure que toutes les subventions assujetties à des restrictions sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été reçues.

## 12. Fonds de dotation

Le Fonds de dotation comprend, entre autres, les fonds de familles, de fondations et de corporations. Il comprend les dons assujettis à des restrictions des donateurs et dont le capital est maintenu à perpétuité. Le revenu de placement généré par ces fonds doit être utilisé en accord avec les diverses intentions exprimées par les donateurs, par exemple pour les bourses et les prix accordés aux étudiants. L'Université a établi une politique visant à préserver la valeur réelle de ces fonds. Le montant du revenu pouvant être dépensé est limité et un montant est ajouté pour la préservation du capital. Le montant ajouté pour la préservation du capital peut varier d'année en année selon la variabilité des rendements annuels du capital investi, mais à long terme, ce montant viendra compenser l'effet cumulatif de l'inflation.

Dans le cadre de ses responsabilités fiduciaires, l'Université s'assure que tous les dons assujettis à des restrictions sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été reçus.

## 13. Instruments financiers

	2019			2018
	Juste valeur	Coût amorti	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
(Découvert bancaire) encaisse	<b>(531 514)</b>	—	<b>(531 514)</b>	646 383
Comptes à recevoir	—	<b>1 617 021</b>	<b>1 617 021</b>	1 287 604
Placements	<b>46 500 518</b>	—	<b>46 500 518</b>	44 247 952
Comptes à payer et frais courus	—	<b>(4 103 302)</b>	<b>(4 103 302)</b>	(4 179 473)
	<b>45 969 004</b>	<b>(2 486 281)</b>	<b>43 482 723</b>	42 002 466

### *Hiérarchie de la juste valeur*

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur en fonction de la manière dont la juste valeur est observable :

- Niveau 1 : Les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).



**13. Instruments financiers (suite)**

*Hiérarchie de la juste valeur (suite)*

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon la hiérarchie suivante :

				<b>2019</b>
	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	<b>(531 514)</b>	—	—	<b>(531 514)</b>
Placements	<b>23 262 842</b>	<b>23 237 676</b>	—	<b>46 500 518</b>
	<b>22 731 328</b>	<b>23 237 676</b>	—	<b>45 969 004</b>
				2018
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	646 383	—	—	646 383
Placements	20 201 312	24 046 640	—	44 247 952
	20 847 695	24 046 640	—	44 894 335

*Politique de placement*

L'Université, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque du marché et le risque de change. L'objectif de l'Université en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble de ses activités.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque de perte couru par l'Université lorsqu'une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à respecter ses obligations contractuelles. L'Université est exposée principalement au risque de crédit en ce qui concerne l'encaisse, les comptes à recevoir et les placements. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié à l'encaisse est considéré comme négligeable puisque les contreparties sont des institutions financières reconnues dont la notation externe de crédit est bonne.

Le risque de crédit lié aux comptes à recevoir – subventions est considéré comme négligeable puisque les sommes sont recevables des gouvernements provinciaux et fédéral.

### 13. Instruments financiers (suite)

#### *Risque de crédit (suite)*

Le risque de crédit lié aux comptes à recevoir – droits de scolarité et autres est limité, puisque les sommes viennent d’une grande base de clients et que le paiement est typiquement entièrement acquitté lorsqu’il est dû. L’Université a établi une provision pour créances douteuses qui représente son évaluation des pertes de crédit potentielles. La provision pour créances douteuses est fondée sur les évaluations et les hypothèses de la gestion concernant les conditions de marché courantes, l’analyse des clients et les tendances historiques de paiement.

Il y a concentration du risque en ce qui a trait aux placements lorsqu’une tranche importante du portefeuille est constituée de placements dont les valeurs présentent des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. Les énoncés de la politique et les procédures de placement de l’Université, qui sont revus chaque année, spécifient les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque. L’Université veille à la santé financière de ses placements de manière continue avec l’aide de son comité de finances et d’audit, de son sous-comité de placements et de ses conseillers en placement.

Aux 31 mars, le classement par échéances des comptes à recevoir est le suivant :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Courant	<b>438 592</b>	762 191
De 30 à 59 jours	<b>14 180</b>	3 194
De 60 à 89 jours	<b>294 061</b>	246 046
90 jours et plus	<b>937 932</b>	353 687
	<b>1 684 765</b>	1 365 118

#### *Risque du marché*

Le risque du marché correspond au risque de variation de la juste valeur d’instruments financiers découlant d’une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d’intérêt, les taux de change et leur volatilité.

#### *Risque de taux d’intérêt*

Le risque de taux d’intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d’intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie ou la juste valeur des instruments financiers. L’Université est exposée à ce risque lorsqu’elle investit dans des instruments financiers portant un taux d’intérêt. Les placements sont alors exposés au risque que leur juste valeur fluctue en raison de changements dans les taux d’intérêt du marché.

### 13. Instruments financiers (suite)

#### *Risque de taux d'intérêt (suite)*

Les tableaux ci-dessous présentent l'exposition de l'Université au risque de taux d'intérêt lié aux placements comptabilisés à la juste valeur, classés par échéances :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Moins de 90 jours	<b>61 272</b>	88 178
90 jours à 1 an	—	—
Plus de 1 an à 5 ans	<b>1 962 038</b>	2 723 475
Plus de 5 ans à 10 ans	<b>2 746 709</b>	3 425 585
Plus de 10 ans	<b>2 869 977</b>	3 709 766
Sans échéance	<b>6 624 353</b>	7 621 316
	<b>14 264 349</b>	17 568 320

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Placements associés à un taux d'intérêt	<b>14 264 349</b>	17 568 320
Placements non associés à un taux d'intérêt	<b>32 236 169</b>	26 679 632
	<b>46 500 518</b>	44 247 952

Au 31 mars 2019, une fluctuation de 0,50 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables étant restées constantes, aurait une incidence estimée sur la juste valeur des instruments à revenu fixe de 309 000 \$ (386 000 \$ au 31 mars 2018).

#### *Risque de change*

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises étrangères se répercuteront sur la valeur, en dollars canadiens, de tout titre négociable détenu par l'Université. Au 31 mars 2019, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains, ainsi que des placements en dollars américains (voir la note 4 pour le détail des placements). Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport au dollar américain et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, la juste valeur des actifs aurait diminué ou augmenté d'environ 91 508 \$ (91 050 \$ au 31 mars 2018). Dans les faits, les résultats seront différents de cette analyse de sensibilité.

**13. Instruments financiers (suite)**

*Risque de prix autre*

Le risque de prix autre représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur de l'instrument financier. Les placements de l'Université sont soumis aux fluctuations normales de marché et aux risques inhérents à l'investissement dans les marchés.

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des titres dans son portefeuille de placement, étant donné que des variations de prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

La majorité des placements sont maintenus à long terme pour soutenir le Fonds de fonctionnement général, les Fonds affectés et le Fonds de dotation. Ces placements sont principalement des actions, des obligations ainsi que des titres du marché monétaire et sont donc exposés au risque de prix autre de par leur nature.

L'Université gère le risque de prix autre au moyen de sa politique de placement, qui précise les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque tout en obtenant des rendements d'investissement à long terme qui répondent à ses besoins.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Université ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de flux de trésorerie lorsqu'elles sont dues. L'Université réduit ce risque grâce à la gestion de ses activités en surveillant les sorties de trésorerie attendues au moyen de son processus de budgétisation, et le maintien de placements qui peuvent être convertis en espèces lorsqu'un flux de trésorerie inattendu survient.

Le tableau suivant présente l'échéance des obligations contractuelles non actualisées des flux de trésorerie liés aux passifs financiers :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
De 0 à 12 mois	<b>3 551 930</b>	3 650 391
De 1 an à 5 ans	<b>551 372</b>	529 082
Plus de 5 ans	—	—
	<b>4 103 302</b>	4 179 473